

**Bonjour à vous toutes et vous tous.**

En cette période de l'année, les membres du conseil d'administration de l'ADR, secteur de Saint-Hyacinthe, désirent vous offrir leurs meilleurs vœux de paix, santé et bonheur pour la nouvelle année... et ajoutons à cela une pleine indexation des fonds de pension.

### **Succès du dîner de Noël**

Merci aux 75 personnes présentes lors du repas de Noël. Ce fut une bien belle fête. Une telle participation est le meilleur encouragement que les membres de votre CA peuvent recevoir. Merci également pour votre générosité envers la Moisson maskoutaine. Le tirage d'une double invitation pour le souper du président a permis d'amasser la rondelette somme de 400 \$. La présentation de ce don à la Moisson maskoutaine sera faite au nom de l'ADR Saint-Hyacinthe prochainement. Le billet gagnant de cette guignolée originale permettra à Marie-Thérèse Beauchemin et son invité de participer à un repas gastronomique préparé et défrayé par les membres du CA. Cette tradition qui se déroule en janvier en est à sa cinquième année.

Les photos du dîner de Noël sont disponibles sur le site de l'ADR:

<http://www.adr-quebec.org/>

### **Prochaines activités**

Du nouveau à la journée plein-air cette année. Selon un souhait formulé par plusieurs membres, les participants à la journée plein-air cette année pourront se régaler par un brunch qui sera servi sur place par le restaurant Le Parvis. L'activité a lieu comme d'habitude à l'Abri du lac (domaine de Michel Gilbert) et l'accueil est prévu à 10 h 30. La journée plein-air aura lieu le 28 janvier 2009 et les réservations doivent être faites avant le 21 janvier. Plus de détails dans le Bulletin de novembre dernier.

Le dîner du 11 février prochain sera l'occasion pour les participants d'admirer des travaux d'artisanat, d'arts plastiques ou de métiers d'art qui ont été réalisés par quelques-uns de nos membres. Si vous désirez exposer

ou que vous voulez nous faire découvrir un artiste inconnu, veuillez communiquer avec Nicole Ledoux (450 774-3380) afin que nous puissions vous réserver un emplacement.

Les détails sur le repas à la cabane à sucre qui aura lieu à l'érablière **l'Autre Versan** à Sainte-Hélène le 18 mars prochain se trouvent dans le dernier bulletin. Veuillez prendre note cependant que le prix indiqué doit être corrigé. Le coût du repas est plutôt de 22 \$ et ne comprend pas le pourboire. De plus, la tire sur la neige est disponible pour un coût additionnel de 1 \$. Pour cette occasion, le coût du repas est payable sur place mais vous devez réserver auprès de Nicole Ledoux avant le 10 mars.

Joyeuses Fêtes.

Guy Desruisseaux

[guy.desruisseaux@cgocable.ca](mailto:guy.desruisseaux@cgocable.ca)

2008/12/22